



Paris, le 28 février 2019

**- Convocation Assemblée Générale Ordinaire du CAC -**

Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme chaque année, vous êtes convié-e-s à un des temps forts de notre vie associative qu'est notre assemblée générale ; elle est aussi ouverte aussi aux personnes non adhérentes (mais sans droit de vote). Nous serons donc ravis de vous accueillir à l'Assemblée Générale Ordinaire du CAC le :

**Vendredi 22 Mars 2019**

**18h**

**Dans les locaux de Peuple et Culture**

108, rue Saint-Maur – 75011 Paris

Présentation des rapports 2018 (d'activité, moral et financier) qui seront ensuite votés par les adhérents puis du budget prévisionnel 2019-2020. Les candidats au Conseil d'Administration (nouvelles candidatures et renouvellement) seront déclarés ensuite.

Nous vous donnerons accès aux différents documents [*rapport d'activité 2018, compte de résultat et bilan 2018, budget prévisionnel 2019-2020, modification des statuts...*] le vite possible [sur notre « site/gare » ICI](#).

Nous vous invitons à noter la date et les horaires suivants et à nous indiquer votre présence ou non [sur ce formulaire en lien](#).

Cordialement,

Jean-Claude BOUAL, président du  
Collectif des associations citoyennes

**Collectif des Associations Citoyennes**

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél : 01 48 07 86 16 - Tél port. : 07 70 98 78 56

[contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net) - Site : [www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178

Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015



Paris, le 28 février 2019

- **Convocation Assemblée Générale Extraordinaire** -

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans le but de faire évoluer les statuts de l'association en transformant le « bureau exécutif » formé d'un président, trésorier, secrétaire en « présidence ou bureau collégial » nous proposons une brève AGE à la suite de l'AGO dans les mêmes locaux.

Nous serons donc ravis de vous garder à l'Assemblée Générale Extraordinaire du CAC le :

**Vendredi 22 Mars 2019**  
**21h00** (dans prolongement AGO)  
**Dans les locaux de Peuple et Culture**  
108, rue Saint-Maur – 75011 Paris

Nous vous donnerons accès à la **proposition de modification des statuts** après le CA du 11 mars [sur notre « site/gare » ICI.](#)

Cordialement,

Jean-Claude BOUAL, président du  
Collectif des associations citoyennes